



FO s'oppose au démantèlement d'Action Logement

Alors que la crise du logement devient particulièrement alarmante, il est indispensable pour FO de défendre fortement l'organisme paritaire Action Logement.

Depuis 70 ans, Action Logement a fait la démonstration de son efficacité au service de sa mission d'utilité sociale. Les interlocuteurs sociaux et en particulier la Confédération Force ouvrière défendent sans relâche le lien emploi-logement au travers de la construction de logements abordables, de l'accession à la propriété, des prêts rénovation et des services aux salariés, en particulier pour favoriser la mobilité.

Toutes ces missions sont parfaitement définies dans les actes fondateurs du 1% logement.

En modifiant le classement statistique d'Action Logement Services, qui figurait jusqu'alors dans le secteur des intermédiaires financiers, l'INSEE a intégré la dette d'Action Logement Services à la dette publique. Le Ministre chargé des Comptes Publics pourrait désormais vouloir classer Action Logement en Administration Publique (APU) après 70 ans d'exercice au service des salariés. Cette décision remettrait en cause de facto la gestion paritaire telle que nous la connaissons aujourd'hui et pourrait conduire à une réduction drastique de moyens issus de la Participation des Entreprises à l'Effort de Construction.

FO s'oppose à ce projet de classement d'Action Logement en Administration Publique et demande instamment au Gouvernement d'ouvrir rapidement les négociations avec les organisations syndicales et patronales afin de conclure la Convention quinquennale.

Pour FO, il n'est pas acceptable de laisser les demandeurs de logement dont les salariés en recherche d'emploi sans réponse. Il est de responsabilité du Gouvernement d'agir vite et de laisser les interlocuteurs sociaux d'Action Logement gérer le logement des salariés.

Contact :

Pascal LAGRUE
Secrétaire confédéral

**Secteur du
développement**

✉ plagrue@force-ouvriere.fr

Paris, le 17 mai 2023